



Commission des finances et des affaires générales

70510 - Modernisation du réseau routier

Proposition de cession foncière au profit du domaine public de la Commune de BINDERNHEIM

Rapport n° CP/2017/020

Service gestionnaire :

M450 - Service Opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider des modalités de transfert au profit de la voirie communale de BINDERNHEIM d'une parcelle de terrain, suite à l'aménagement du giratoire des RD 82 et 211.

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire des Routes Départementales n°82 et n°211, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'autoriser le transfert d'une parcelle départementale en traverse de la commune de BINDERNHEIM.

En effet, la parcelle cadastrée sous-section D n°713/O445 d'une contenance de 10,44 ares a perdu toute vocation départementale. De ce fait, elle pourrait être transférée à la Commune au titre de son domaine public.

La Commune de BINDERNHEIM a délibéré en faveur de cette cession lors de sa séance du 5 décembre.

Le transfert de propriété serait réalisé sans déclassement préalable, conformément aux dispositions de l'article L 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

S'agissant d'une régularisation d'emprise publique entre deux collectivités, il est proposé à la Commission Permanente de décider que ce transfert s'opère à l'euro symbolique, sans versement de prix.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président:

- décide du transfert de la parcelle cadastrée sous section D n°713/O445 avec 10,44 ares, à l'euro symbolique sans versement de prix, au profit de la voirie communale de BINDERNHEIM;

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative;

- désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à ce transfert.

Strasbourg, le 22/12/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY